

## LÈGE-CAP-FERRET



Le gel des 14 nouvelles places a été annoncé lors de la cérémonie des vœux du foyer. PHOTO P.B.

# Foyer Alice-Girou : l'extension gelée

La nouvelle venait de tomber quelques jours avant. Lors de la cérémonie des vœux du foyer Alice-Girou, la nouvelle directrice Jennifer Castella a annoncé le gel du projet de l'extension de 14 places par l'ARS (1). Pourtant, tout le monde pensait entendre déjà la bétonnière en marche, même du côté des élus.

Déjà l'an dernier, Élisabeth Calmus, l'ancienne directrice générale de l'AGIMC (2), l'association qui gère le foyer Alice-Girou, expliquait que c'était l'Arlésienne mais que les travaux allaient enfin être lancés. Car en 2017, le financement de 14 places FAM (foyer d'accueil médicalisé), avait été accepté.

Cette année, son successeur, Julien Bernet ne décolère pas : « L'ARS nous a dit qu'elle réétudie le projet, permis de construire,

modalités, tout est réinterrogé. On ne sait pas pourquoi, c'est la stupéfaction ». Depuis l'annonce de l'ARS, l'association n'a pas de nouvelle sur ce projet de 1,5 million d'euros d'une nouvelle aile de 800 m<sup>2</sup> composée de 14 chambres médicalisées, la seule qui devait voir le jour en Gironde.

Pour les résidents, l'avenir risque d'être moins radieux car cette aile devait permettre de mieux gérer leur intégration dans le temps, au fil de leur vie. « On n'a pas demandé à être handicapé, alors pourquoi ils ne veulent pas ? », lançait une résidente lors des vœux. Personne n'a encore pu lui répondre.

**Patrice Bouscarrut**

(1) Agence régionale de santé.

(2) Association girondine des infirmes moteurs cérébraux.